



## Arnaque Twingo chez un garagiste

Par **Mareenmathilde**, le **24/06/2013** à **15:23**

Bonjour,

Voilà je vous fait part d'un énorme soucis. Mon copain à eu son permis en novembre, et depuis sa mère l'a virée de la maison (elle lui a trouvée un appartement très rapidement, une voiture, etc..) Bref. Elle lui a trouvée un voiture très rapidement, seulement elle à tout fait mal.

Elle est très amie avec un garagiste Renault, qui possède apparemment une twingo qui vaut 3000 euro. Celui-ci dit que comme c'est un prix d'ami, il lui fait à 1000 euro. Pas beaucoup de kilomètres, mais un choc important sur le coté gauche de la voiture, pas de paresoleil, pas de lumière intérieur, et voiture qui à traîné dehors pendant un an (miroir intérieur un peu pourri et boîtier de vitesse pourri, ainsi que le volant un peu aussi), Siège un peu déchirée.

Bref, mon copain à 19 ans et lors de la vente, c'est la mère qui à tout gérer : elle a donnée les 1000 euro cash, sans regarder la voiture (et mon copain n'avait pas le droit de la conduire) et le garagiste à donné les clés. Il a dit que pour les pare soleil, la lumière et tout ca, il le ferait un de ces jours. Mon copain, heureux d'avoir sa première voiture, ne dit rien, car elle marchait bien.

Puis les ennuis commencèrent : Jauge d'essence qui ne marchait pas bien, si fait que de fois nous tombions en panne. Alors est venue un problème très dangereux : la direction. Elle devient souple, puis devient dure, puis de fois elle bloque, puis elle redevient souple.. avec le voyant du volant orange sur le tableau de bord, puis plus de compteur digitale (on ne voyait plus à laquel on roulait). Si fait que nous avons finit une fois au fossé. Ayant une peur bleue, et mon copain aussi, nous décidons d'emmener la voiture chez le garagiste. Il dit qu'il s'en occupe, et qu'on vienne la chercher le lendemain (j'ai du mal a croire que l'on puisse réparer en un jour un soucis de direction qui me semble très complexe).

Nous la récupérons, et nous devons payer une somme de 100 euro (le garagiste n'était pas là). A peine on la prise que cela continue, et maintenant, nous sommes tombé en panne. Voiture qui démarre une fois sur 5. On la ramène, c'est un petit capteur, apparamment. Il nous refait payer.

Quelques jours plus tard, elle ne démarre encore plus. Nous appellons la dépanneuse qui vient la chercher. On se fache et demande a la réparer intégralement sans frais à prévoir. Il s'execute. Nous la recupérons le lendemain.. Plus de 400 euro à payé ! Nous décidons alors a ne pas retourner au garage. La famille de mon copain, très ami avec ce garagiste là et peu soucieux de leurs fils décident de payer la facture mais nous demande de pas s'en prendre à lui, sinon ils coupent les ponts. Nous devons en gros être content d'avoir une voiture.

Je ne suis pas contente du tout et en parle à mes parents.. Seulement nous n'avons aucunes factures (il l'es a toute gardée.. Comment les récupérer ?) et je suppli mon copain de s'en prendre au garagiste.

Seulement que faire ? Il n'y apparamment aucune preuve qu'il l'es acheté, il a gardé toutes les factures, et la voiture est pire que dangereuse. Nous voulions demander de l'aide en droit de la consommation, seulement nous sommes conscient que sans preuve d'achat, nous sommes mal barré..

Nous avons peu de revenus, et sa mère se fiche de nous, ainsi que le garagiste. Nous avons aussi découvert des vices cachés sur la voiture : nous avons fait réparé le neiman de la portière qui était cassé, aussi l'intérieur de la porte, car elle ne s'ouvrait plus pendant un moment.. puis nous avons souvent des appels de fards et nous avons un fard collé a la colle de par brise, et qui plus ai collé trop haut.

Merci de votre aide, nous avons grandement besoin, nous avons l'impression d'être seul au monde.